



HAL
open science

Une certification pour gagner en visibilité? Le cas du malgache

Louise Ouvrard

► **To cite this version:**

Louise Ouvrard. Une certification pour gagner en visibilité? Le cas du malgache. Les compétences partielles en débat. Quelles langues? Quelles cultures?, 2016, 9782813002259. hal-01384213

HAL Id: hal-01384213

<https://hal.science/hal-01384213>

Submitted on 26 Oct 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Une certification pour gagner en visibilité ? Le cas du malgache

0. Introduction

Aucune statistique officielle n'existe actuellement, mais on peut estimer que les locuteurs de la langue malgache se répartissent ainsi :

- 22 millions à Madagascar même ;
- 150 000 environ en dehors de l'île, soit :
 - o de l'ordre de 100 000 personnes en France métropolitaine où se trouve la plus grosse communauté ;
 - o 20 000 personnes environ à Mayotte, aux Comores ;
 - o à l'île de la Réunion ;
 - o au Canada ;
 - o en Suisse ;

Comme de nombreuses autres langues, la langue malgache est donc parlée sur plusieurs continents.

Dans le contexte mondialisé qui caractérise la période actuelle, les langues se sont dotées d'outils reconnus internationalement permettant à leurs apprenants de faire valoir leurs compétences. Ainsi, un certain nombre de langues disposent d'une, voire de plusieurs certifications, permettant d'attester un niveau atteint. Ce n'est pas le cas du malgache.

Dans un premier temps nous nous intéresserons aux objectifs de ces certifications et à leurs caractéristiques générales.

Nous nous attarderons dans un deuxième temps sur les offres d'enseignement dont disposent les apprenants en malgache et aux diplômes qu'ils peuvent obtenir. Il existe en effet plusieurs niveaux de diplômes à Madagascar et en France. Cette analyse sera l'occasion d'envisager les situations dans lesquelles il pourrait être nécessaire de maîtriser la langue malgache et, le cas échéant, les moyens dont disposent les apprenants pour faire valoir leur compétence.

Dans une troisième partie enfin, nous nous demanderons les raisons pour lesquelles le malgache ne dispose d'aucun test reconnu internationalement et envisagerons les apports d'une certification.

1. Les certifications en langue

Publié en 2001, le cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) propose une approche de l'enseignement-apprentissage des langues organisée autour de quatre grands principes.

Le premier principe définit, à l'aide de trois « niveaux communs de référence », « une échelle de compétence langagière globale ». Chacun de ces trois niveaux, A « utilisateur élémentaire », B « utilisateur indépendant » et C « utilisateur expérimenté » se subdivise en deux « niveaux communs » : A1, A2 ; B1, B2 ; C1, C2.

Une banque d' « exemples de descripteurs » permet de concevoir des évaluations tant pour les langues que pour chacun de ces six niveaux. Ces descripteurs permettent également d'évaluer avec objectivité tout aussi bien le niveau des apprenants que celui des outils qui leur sont proposés.

Le deuxième principe définit quatre grands types de compétences langagières : des compétences de réception, de production, d'interaction et de médiation. Selon l'activité de communication pour laquelle le locuteur est sollicité, il mettra en œuvre l'une ou l'autre ou bien plusieurs de ces compétences.

Le troisième principe considère l'apprenant - et donc le locuteur - comme un « acteur social ». Ses objectifs de communication se doivent donc d'être envisagés en lien avec les tâches que tout acteur social réalise.

Le quatrième principe, enfin, identifie trois composantes inhérentes à la compétence communicative : les compétences linguistiques, la compétence sociolinguistique et les compétences pragmatiques. Toute situation de communication nécessite de la part de l'apprenant une mobilisation de ces trois composantes.

Ce sont ces paramètres communs qui ont permis la conception d'évaluations standardisées, des certifications. Ces certifications sont réalisées par des organismes certificateurs indépendants agréés pour les faire passer.

Prenant appui sur le CECRL, celles-ci permettent de situer le niveau de chaque candidat sur une échelle précise, le résultat se présentant sous la forme soit d'un niveau de référence - le niveau A1 étant le niveau le plus faible et le niveau C2 le plus élevé - soit d'un nombre de « points » (score).

Les tests proposés aux candidats prennent en compte tant les compétences orales que les compétences écrites.

Par exemple, pour l'obtention d'un diplôme d'ingénieur au Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM), les étudiants doivent obligatoirement obtenir le score minimum de 785/980 au Test Of English for International Communication (TOEIC), ce score correspondant au niveau B2, « Utilisateur Indépendant – Avancé ». C'est ainsi que les étudiants sont préparés à cette certification au fil de leurs années de scolarité - 4 heures de cours d'anglais hebdomadaires en deuxième année et jusqu'à 8 heures de cours d'anglais sur une journée en troisième année – et que plusieurs sessions de passation du test sont organisées durant les deuxième et troisième années d'études.

Dès lors que les étudiants ont validé leur TOEIC (que cette validation ait lieu en deuxième ou en troisième année), ils ne suivent plus de cours d'anglais, n'ont plus à passer ce test jusqu'à la fin de leur scolarité. Ils pourront faire valoir leur TOEIC pendant les deux années de sa validité, auprès de leurs futurs employeurs. Ils devront donc ensuite le passer de nouveau s'ils veulent continuer à s'en prévaloir.

Les certifications en langue peuvent s'avérer indispensables tout aussi bien dans un parcours universitaire que dans un parcours professionnel : l'une ou l'autre d'entre elles peut en effet être exigée lors de l'inscription dans certains cursus ou pour obtenir un emploi.

Dans un contexte mondialisé, les certifications en langues jouent donc un rôle majeur pour la mobilité internationale et l'accession à une carrière internationale.

Même si les différentes certifications existant actuellement ont été conçues à partir du CECRL, elles ne concernent pas uniquement les langues européennes.

Ainsi par exemple, le chinois dispose-t-il du CLES (Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur), du TOCFL (Test of Chinese as a Foreign Language) et du HSK (Hanyu Shuiping Kaoshi). Quant au coréen, il dispose du TOPIK (Test of Proficiency in Korean).

S'agissant de la langue malgache, aucune certification ne sanctionne un niveau de langue avéré et reconnu au niveau international.

Il n'en demeure pas moins que la langue malgache est enseignée et que le niveau des étudiants qui l'apprennent est évalué tout au long de leur cursus.

Quelle offre d'enseignement du malgache est proposée à travers le monde ?

2. L'enseignement du malgache

2.1. Le premier et le deuxième degrés

A Madagascar, plusieurs diplômes sanctionnent des études courtes, de la maternelle au lycée (fin de primaire, de collège et de lycée avec le baccalauréat). Ils s'adressent essentiellement aux Malgaches.

Les élèves scolarisés dans des écoles françaises peuvent bénéficier d'une initiation à la langue malgache. Lorsqu'ils sont déjà malgachophones, ils pourront alors la choisir comme langue vivante étrangère au baccalauréat français. C'est également le cas en France (France métropolitaine et Ile de La Réunion).

L'épreuve à cet examen alterne des questions de compréhension d'un texte écrit, de traduction et d'expression personnelle.

2.2. Le monde associatif

A Madagascar, quelques structures existent dans différentes « communes urbaines ».

A Ambositra par exemple, un cours pour les missionnaires catholiques est proposé. Dans certaines Alliances Françaises (Diego Suarez, Tamatave), il est possible de bénéficier de petites formations à la langue malgache. Celle de Tamatave par exemple offre une formation intitulée "Malgache pour tous" dont le slogan est "Faites de votre séjour une expérience unique". Cette formation dispose de plusieurs formules grâce auxquelles les élèves travaillent à partir de situations concrètes afin de faciliter la communication avec leurs collègues ou dans la vie quotidienne. Parallèlement, ils bénéficient d'une initiation à la culture du pays.

Différentes associations proposent des cours de langue malgache de manière informelle dans différents pays du monde. C'est par exemple le cas au Canada, en Suisse.

En France, une dictée malgache est organisée chaque année par une association en collaboration avec la section malgache de l'Inalco et l'association des poètes malgaches (UPEM).

Le malgache est également enseigné par des volontaires malgaches à l'« école du dimanche ». Organisé parallèlement aux cultes religieux malgaches, cet enseignement s'adresse davantage aux enfants et souvent d'ailleurs à des enfants malgaches. Il est assuré par des paroissiens locuteurs natifs de malgache et le plus souvent bénévoles.

Ces différents enseignements ne sont sanctionnés par aucune évaluation formalisée.

2.3. L'Université

Les étrangers qui souhaitent apprendre le malgache ne peuvent pas se tourner vers l'Université malgache. Celle-ci en effet ne propose pas d'enseignement du malgache aux non malgachophones.

En dehors de Madagascar, des enseignements de la langue ou de la civilisation malgaches sont dispensés dans des pays géographiquement ou historiquement proches de l'Ile.

Aux Etats Unis par exemple, on peut étudier l'anthropologie et l'histoire de Madagascar mais pas la langue malgache.

Ce n'est qu'en France métropolitaine et plus précisément à Paris, ainsi qu'à La Réunion que les apprenants disposent de formations diplômantes de malgache.

En France métropolitaine, les étudiants peuvent obtenir une licence, un master et un doctorat à l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco). Une cinquantaine d'étudiants y sont inscrits tous niveaux confondus.

Des évaluations permettent de valider les différents stades du cursus universitaire.

Voici un exemple d'évaluation proposée aux étudiants en fin de première année.

Compréhension
Inona avy ireo votoatinkevitra misongadina eto ? Hazavao ny atao hoe : « halam-bintana ». Inona no tian'ny mpanoratra holazaina amin'ny hoe : « Aleoko very tsikalakala-pihavanana toy izay very tsikalakalam-bola ». Ahoana no azo ilazana ny toetran'ny sefo Ramily eto amin'ity lahatsoratra ity «
Expression personnelle
Hazavao ny atao hoe : « Ny manam-patsa be mpitia ». Araka ny hevitrao, mbola ilaina ve ny fihavanana eo amin'ny fiaraha-monina malagasy ?
Traduisez en français le passage indiqué :
Ligne 7 à ligne 17 (Misy halam-bintana toy izay very tsikalakalam-bola.)
Donnez les verbes transitifs correspondants aux verbes intransitifs suivants :
Miely « se répandre » Mifoha « se réveiller » Mihidy « se fermer » Mipetraka « s'asseoir » Mitsangana « se lever » Mivory « se réunir »
Mettez les phrases suivantes à la voix passive puis à la voix circonstancielle :
Mandray hena amin'ny sotro i Bozy. Milanja angady eny an-dalambe ny mpiasa. Manasa lamba eny amoron-drano ny vahiny. Mizara vary ho an'ny mahantra i Dada. Mandoatra vary eo ambony latabatra i Ketaka.
Traduire en français :
Haka ireto entana ireto ny mpiasa rahariva. Amin'ny zoma no handehananay any Antsirabe. Tena vizana aho rehefa asabotsy ny andro. Miasa tany amin'ny angady Rakoto.
Traduire en malgache :
Comment va la famille ? Comment s'est déroulé le voyage ? La famille est ravie de vous accueillir. Nous mangeons du riz trois fois par jour.

A La Réunion, l'enseignement est dispensé à La Maison des Langues du Monde de l'Université de La Réunion aux côtés de l'anglais, du FLE, du tamoul, de l'hindi, du japonais, de l'arabe et du chinois.

Cette université propose un diplôme d'université (DU) organisé sur deux années dont chacune se compose de 80 heures d'enseignement réparties en 60 heures de cours de langue et 20 heures de cours de civilisation.

Aux Comores, la langue malgache n'est pas encore enseignée à l'université mais devrait bientôt acquérir le statut de langue régionale.

Le malgache vient en effet, d'être reconnu par l'académie des langues africaines comme une langue transfrontalière (Madagascar, Comores (Mayotte), Réunion, Seychelles, Maurice)
Au cours d'un atelier sur les langues transfrontalières véhiculaires qui s'est déroulé durant l'été 2011, l'Académie africaine des Langues a adopté un certain nombre de décisions, au nombre desquelles figurent notamment :

- "produire des matériels didactiques et pédagogiques",
- "traduire des documents oraux et écrits de l'anglais, du français ou de toutes autres langues africaines au Malagasy",
- "renforcer la participation des médias, des maisons d'édition, des structures de la langue, des institutions de langues, des universités et des points focaux dans les activités de promotion des langues."

Enseignée quasi-exclusivement en France (en dehors de Madagascar), la langue malgache dispose d'une formation universitaire de type LMD mais aucun outil ne permet à ses apprenants de faire valider leurs compétences au niveau international au moyen d'une certification.

3. Une certification pour quoi faire ?

Cette absence de certification est sans doute due pour une grande part la situation précaire du pays au point de vue tant économique que social et politique.
Ceci impacte directement un certain nombre de domaines.

3.1. Les échanges commerciaux

Actuellement, l'Ile n'est pas un lieu de forte immigration. Le développement économique y est faible, la possibilité d'échanges commerciaux avec l'extérieur reste donc très limitée.

Cela restreint les flux d'immigrants et d'investisseurs potentiellement candidats à l'apprentissage de la langue.

Il y a eu, dans les années vingt, une immigration relativement importante de travailleurs d'origine chinoise et indienne notamment qui ont investi le commerce. Ces immigrants se sont intégrés à la population autochtone et ont appris le malgache "sur le tas". Pour leurs descendants, le malgache est devenu une seconde langue maternelle, apprise à l'école malgache.

3.2. Le secteur tertiaire

Certes, il existe un secteur tertiaire ouvert sur l'extérieur, mais qui n'entraîne pas une immigration importante de cols blancs.

On peut rencontrer ces cols blancs dans plusieurs secteurs.

Dans les banques. Néanmoins, celles-ci sont majoritairement des succursales de banques françaises. Les documents de travail y sont donc rédigés en français et le français peut également être utilisé entre collègues. Parler le malgache n'est donc pas nécessaire.

Dans des entreprises multinationales ayant des filiales à Madagascar (dans le domaine du textile, de la vanille, des huiles essentielles,...). Là encore, le malgache n'est pas indispensable et les ressortissants étrangers peuvent communiquer en français ou en anglais comme en témoigne cet extrait d'un blog pour expatriés (<http://www.expat-blog.com>) :

"Si la langue vous préoccupe, il n'y a pas de problèmes de ce côté-là. En effet, la majorité de la population maîtrise la langue française. D'ailleurs, dans le monde professionnel, et plus particulièrement dans les grandes boîtes, les langues utilisées sont le français et l'anglais."

Dans le tourisme, il en va de même. Le français et l'anglais sont utilisés pour communiquer avec les touristes qui ne viennent pas à Madagascar pour pratiquer la langue malgache. Ceux qui créent ces infrastructures touristiques sont souvent francophones. Ils apprennent le malgache sur le terrain et l'utilisent tant bien que mal aux côtés du français avec leurs employés locaux.

Deux secteurs cependant drainent un flux relatif d'immigrés vers Madagascar mais en nombre limité et souvent pour des séjours de court ou moyen terme. En outre, ni un niveau minimum en langue malgache ni la détention d'un document validant des compétences langagières ne sont exigés.

3.3. Les ONG

Certes, certaines ONG mettent en place un enseignement de la langue malgache. C'est par exemple le cas de l'ONG américaine Peace Corps. La démarche de cette organisation semble cependant relativement exceptionnelle pour le moment, les acteurs de la plupart d'entre elles utilisant un malgache sommaire.

3.4. L'enseignement

En marge des établissements relevant de l'Education Nationale Malgache, il existe des écoles françaises à Madagascar. Celles qui appartiennent au réseau de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger (AEFE) assurent un enseignement primaire et secondaire aux ressortissants français ou aux Malgaches issus de classes aisées. Des enseignants français volontaires y sont affectés. Pour cette affectation, aucun niveau minimum en langue malgache n'est requis. Il n'est donc pas nécessaire de mettre en place une quelconque certification.

Contrairement aux enseignements primaire et secondaire, l'enseignement supérieur n'a jamais été malgachisé. Dans les universités malgaches, la langue d'enseignement est le français. Les éventuels étudiants étrangers n'ont donc pas besoin de passer un test quelconque pour justifier d'une connaissance de la langue malgache.

La situation précaire du pays le prive d'une véritable attractivité. Il y a donc peu d'étudiants étrangers. Et quand bien même il y en aurait davantage, la langue malgache n'est plus indispensable dès l'enseignement supérieur.

Ainsi, Madagascar continue à utiliser largement la langue française dans les domaines de l'économie, de l'enseignement, du droit, etc. Ceci impacte directement le statut et l'image de la langue malgache. Cumulée avec la forte hiérarchisation de leur société, cette situation influe sur la représentation que les Malgaches ont de leur langue. Ils ressentent d'autant plus fortement cette dévalorisation de leur langue que l'usage du français relève de domaines socio-économiques regardés comme plus « nobles » que ceux dans lesquels le malgache est utilisé.

A l'étranger, les membres de la diaspora malgache délaissent fréquemment leur langue à l'intérieur même de la cellule familiale au profit de celle du pays d'immigration, disant couramment de leur langue maternelle qu' "elle ne sert à rien".

Ainsi, la langue malgache est-elle perdue quasiment systématiquement dès la première génération.

Il est un domaine cependant où l'utilité de disposer d'une certification est réelle.

C'est celui de l'acquisition de la nationalité malgache.

Pour les enfants de parents malgaches nés en France et français, l'obtention de la naturalisation malgache ne leur impose pas un test de langue puisque : « la nationalité malgache est essentiellement une nationalité de filiation »

Dans les autres cas (demande de naturalisation suite à un mariage avec un malgache, suite à un séjour long à Madagascar, etc.), la loi (Article 27, ordonnance n° 60-064 du 22 juillet 1960 portant code de la nationalité malgache) stipule que le candidat devra, entre autres, « (...) justifier de son assimilation à la Communauté malgache, notamment par une connaissance suffisante, selon sa condition, de la langue malgache. (...) »

Pourtant, lorsque l'on recherche de quel test il s'agit on n'en trouve aucune trace écrite.

Il semblerait que ce test prenne la forme d'un entretien mais on en ignore les conditions de passation : critères d'évaluation, système de notation,...

Dans ce contexte, une certification déterminerait de manière claire et incontestable le niveau attendu, définirait avec objectivité les critères d'évaluation et serait le fondement d'un traitement égal de tous les candidats.

Elle permettrait ainsi à l'Administration et aux candidats de disposer d'un support fiable, transparent, pérenne auquel les postulants pourraient efficacement se préparer.

Prenant pour base le CECRL, elle permettrait d'attester un niveau internationalement reconnu.

4. Conclusion

Madagascar est un pays encore fortement marqué par son appartenance à l'espace francophone. Le français y reste très présent et permet aux étrangers de se faire comprendre sur place.

Le malgache n'étant pas indispensable aux étrangers immigrant à Madagascar et maîtrisant le français ou l'anglais, il n'existe pas une véritable demande d'enseignement.

Est-ce cette faible visibilité du malgache qui explique que cette langue ne se soit pas dotée d'une certification ou est-ce l'absence de certification qui induit la faible visibilité de la langue malgache dans le monde?

De l'analyse du terrain, il ressort que la mise en place d'une certification apparaît pourtant comme nécessaire dans un cadre ciblé : celui de la naturalisation.

Validant les compétences en malgache, une telle certification offrirait à la langue une double mise en valeur : au niveau du CV de ses détenteurs mais également au niveau de la langue malgache elle-même qui disposerait ainsi d'un outil moderne d'évaluation.

L'image que les locuteurs natifs ont de leur langue en serait impactée positivement en donnant à cette dernière une visibilité reconnue à l'échelle internationale.

On peut alors imaginer que davantage de personnes chercheraient à l'étudier, permettant ainsi à cette langue de gagner dans la mondialisation, une place revalorisée.

Bibliographie

BEACCO, J.-C., 2007, *L'approche par compétences dans l'enseignement des langues*, Paris : Didier, 307 p.

BOURGUIGNON, C., 2011, *Pour enseigner les langues avec le CECRL*, Paris : Delagrave, 125 p.

CASTELLOTTI V., PY B., 2002, « La notion de compétence en langue » in *Notions en questions Rencontres en didactique des langues* n° 6, Lyon, ENS Éditions.

Conseil de l'Europe, 2001. *Cadre européen commun de référence pour les langues. Apprendre, enseigner, évaluer*. Paris : Didier, 192 p.

COSTE, D., MOORE, D., ZARATE, G., 1997, Compétences plurilingue et pluriculturelle, *Le français dans le monde*. Recherches et applications, juillet 1998, Strasbourg. Conseil de l'Europe

KUHN, J.-G., 1984, « Les objectifs de l'enseignement des langues. Que faut-il évaluer ? », *Les Langues modernes*, n° 4. Paris, APLV, pp. 269-277.

MONNERIE-GOARIN, A., LESCURE, R., *Évaluation et certifications en langues étrangères*, Paris, Hachette, (N° spécial de *Le Français dans le monde*, recherches et applications, 1993-1994)

PERETTI, André de, 1992. « Formation d'enseignants et langues vivantes. Questions d'évaluation », *Le Français dans le monde*, n° spécial, « Recherches et applications », août-sept, pp. 128-132.

TAGLIANTE, Ch., 1991, *L'évaluation*, Paris, CLE International.

ZARATE, G., LÉVY, D. et KRAMSCH, C., 2008, *Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme*, Paris, Éditions des archives contemporaines.